

Vœu présenté au conseil d'administration du Lycée des Métiers de la Construction et de l'Energie Martin Nadaud à Saint Pierre des Corps

Déposé par les représentants des personnels enseignant

Les personnels enseignant du Lycée des Métiers de la Construction et de l'Energie Martin Nadaud rejettent la réforme des STI à l'instar du Conseil Supérieur de l'Education (CSE) qui a refusé les deux projets d'arrêtés portant sur l'organisation et les horaires des enseignements en classe de Première STI2D.

En effet, celle-ci remet en cause la voie technologique qui a démontré son efficacité et a participé à la démocratisation de l'accès au baccalauréat et à son rayonnement.

Elle est censée favoriser les élèves qui poursuivront un parcours long (type école d'ingénieurs) mais, en se positionnant comme une sous-série S, elle ne fera que conduire à l'échec nombre de jeunes qui actuellement peuvent réussir grâce à la série STI et obtenir un BTS ou un DUT.

Cette réforme annonce la fin de ce qui fait la spécificité de cette voie, à savoir le travail pratique autour d'un objet technique, au profit de contenus théoriques et peu attractifs.

Les projets de programmes des enseignements généraux et technologiques confirment la dénaturation de ces formations.

Cette réforme aura par ailleurs pour conséquences des suppressions de postes massives et des reconversions dont les modalités sont inacceptables, ce que nous avons déjà mis en exergue lors d'un vœu adopté lors du précédent CA.

C'est pourquoi, le Conseil d'Administration du Lycée Martin Nadaud demande « un moratoire » sur la mise en place de la réforme STI à la rentrée 2011 pour qu'une vraie négociation s'engage pour la réforme de la voie technologique permettant de conserver sa spécificité et son attractivité.